Préparons notre Assemblée Paroissiale 2023

L'Assemblée Paroissiale est l'instance proposée au Peuple de Dieu pour exprimer ses besoins et ses souhaits. Le lieu où chacun s'emploie à prendre soin les uns des autres, en synodalité et coresponsabilité.

Une année sera bientôt écoulée depuis notre première Assemblée Paroissiale et l'établissement de notre Projet d'actions pastorales pour 3 ans (1).

1. Quel sentiment éprouvez-vous ?

   ☐Satisfaction ? *Pourquoi ?*

   ☐Insatisfaction ? *Pourquoi ?*

2. Avez-vous pris part aux actions du Projet ?

   ☐Oui *Laquelle ou lesquelles ?*

   ☐Non *Pourquoi ?*

En considérant les souhaits et besoins exprimés lors de l'Assemblée Paroissiale du 22 mai 2022,

(1) Compte-rendu de l'AP et projet d'actions pastorales sont consultables sur Le Tiberiade (décembre 2022) et sur le site internet : https://paroisse-saint-leger-boissy.fr

3. Quelle évaluation avez-vous de leur incidence sur la vie de la Paroisse ? :

☐Évolution satisfaisante ?

Précisez en quoi :

☐Non satisfaisante ?

Précisez Pourquoi :

4. Quelle(s) action(s) devrait-on reconduire ?

5. Le cas échéant, quel(s) élément(s) de réflexion(s) souhaiteriez – vous verser à la préparation de l'Assemblée Paroissiale 2023 ?

Pouvez-vous laisser vos coordonnées afin d'être recontacté ?

☐Nom et prénom :

☐Adresse :

☐Téléphone / Mail :

(1) Compte-rendu de l'AP et projet d'actions pastorales sont consultables sur Le Tiberiade (décembre 2022) et sur le site internet : https://paroisse-saint-leger-boissy.fr